

**FRANÇOIS XAVIER,
MISSIONNAIRE PIONNIER
" UNE FAÇON JESUITE
D'EXERCER LE LEADERSHIP "**

Il y a maintes façons d'être un leader. François Xavier le fut à sa manière, non sans s'inspirer fortement de la " manière de procéder " de la Compagnie de Jésus, qui en était alors à ses débuts. Pour comprendre cette manière d'exercer le leadership, nous devons commencer par la situer dans le cadre de sa mission de nonce apostolique, de sa dépendance vis-à-vis du Patronage missionnaire portugais de l'Orient, et de son champ de mission vaste et diversifié. Avec beaucoup de lucidité, François Xavier expliqua lui-même le contexte de ses responsabilités missionnaires à l'occasion de la dernière grande expédition de sa vie, celle qu'il fit en Chine.

En premier lieu, il devait être fidèle à sa mission de nonce apostolique. N'oublions pas qu'à Lisbonne, il s'était vu investi - bien au-delà de tout ce qu'il avait prévu - de la mission de Nonce du Pape, *et pas seulement de celle d'un simple jésuite allant ouvrir la 'voie à d'autres jésuites*. Et effectivement, lorsqu'il dut *useras*, son autorité pour empêcher que le capitaine de Malacca ne fasse échouer sa mission en Chine, il lui fit dire par le Vicaire de la ville :

" Seigneur, le Père Maître François dit que c'est sur la requête du Roi notre Seigneur que le pape Paul III l'a envoyé en ces contrées-ci afin de convertir les infidèles, d'y étendre la sainte foi de Notre Seigneur Jésus-Christ, et de faire que Créateur du monde soit connu et adoré par ses créatures qu'il a créées à son image et à sa ressemblance. C'est pour remplir plus parfaitement cette fonction que le saint Pape Paul III l'a nommé nonce apostolique " (À Jean Soares, Vicaire de Malacca, juin 1552, in *Correspondance 1535-1552*, traduction de Hugues Didier, Desclée 1987, doc. 121).

En deuxième lieu, il devait tenir compte du fait qu'il dépendait du Patronage portugais de l'Orient. Car tout en étant au service du Saint-Siège, il dépendait du Patronage missionnaire que les papes avaient confié aux rois du Portugal. Rappelons qu'à l'époque, le Saint-Siège n'avait pas encore assumé directement la responsabilité de la mission *ad génies* dans les immenses territoires ouverts par les grandes découvertes. Ce n'est qu'en 1622 que le Pape Grégoire XV fondera la sainte Congrégation " de Propaganda Fide ". Dans les immenses territoires dont les Portugais et les Espagnols étaient en train de prendre possession, les papes avaient chargé leurs rois respectifs de la promotion et de la protection de l'évangélisation (cf. Gonçalves Nuno, *Aspectos da acção missionária de S. Francisco XaiAer*, Brotéria 3, 2003, 225-235). C'est pourquoi François Xavier ajouta, en rappelant les pouvoirs qui lui avaient été confiés par le Roi du Portugal :

" Lesquelles lettres me nommant nonce apostolique ont été envoyées par lui au Roi notre Seigneur afin que, si Son Altesse jugeait bon de me donner ses pouvoirs spirituels si étendus en ces contrées, cela ait lieu avec son agrément et avec son assentiment, et non pas autrement, car c'est à la requête de Son Altesse que j'ai été envoyé en ces contrées de l'Inde. Et c'est ainsi le Roi notre Seigneur m'a fait appeler à Lisbonne et m'a remis de sa main les lettres me nommant nonce apostolique pour ces contrées de l'Inde " (ibid.).

Le Roi déléguait à son tour la charge de promouvoir l'évangélisation dans ses possessions aux *Évêques résidentiels*, et celle du maintien de l'ordre aux *Gouverneurs* locaux de ces territoires. À l'époque, la responsabilité de l'évangélisation des *territoires de l'Occident*, qui s'étendaient de l'Afrique du Nord au Cap de Bonne Espérance sur la côte atlantique, appartenait à l'Évêque de Funchal (île de Madère), et celle des *territoires de l'Orient* en cours de colonisation, qui allaient du Cap de Bonne Espérance jusqu'en Extrême-Orient, à l'Évêque de Goa (Cf. Shurhammer, *Francisco Janvier, su <vida y su tiempo - Mensajero*, Bilbao 1992, II, 185-189). C'est pourquoi François Xavier dit encore :

" À mon arrivée en Inde, je montrai cette nomination comme nonce apostolique au Seigneur Évêque, Don Jean de Albuquerque, et il l'entérina. À présent, comme il semble au Seigneur Évêque, mon prélat et mon supérieur, que j'accomplirai ainsi un grand service pour Notre Seigneur, il m'a envoyé auprès du roi de Chine pour lui faire connaître

la Loi véritable de Jésus-Christ notre Seigneur, ainsi qu'il en est manifesté par la lettre que le Seigneur Évêque adresse au roi de Chine, lettre que j'envoie à Votre Seigneurie pour qu'elle la lise et pour qu'ainsi elle voie que c'est la volonté du Seigneur Évêque que je parte chez le roi de Chine " (ibid.).

Pour bien montrer que ce mandat de l'Évêque jouissait de l'appui des autorités civiles locales, il ajouta :

" Quand il vit que c'était un grand service de Dieu que je parte en Chine, le Seigneur Vice-roi donna l'ordre à Jacques Pereira de partir pour la cour de Chine, comme cela apparaît dans ces lettres patentes que j'adresse à Votre Révérence en même temps que celle-ci. C'est par elles, en effet, qu'ordre est donné au capitaine de la forteresse, François Alvarez, par décision du Roi notre Seigneur et de l'intendant du trésor, de faire ce qu'ordonné le Seigneur Vice-roi " (ibid.).

Cette manière de procéder de François Xavier lors de sa dernière expédition missionnaire montre *qu'il était bien conscient du contexte général et local dans lequel il prenait ses initiatives*, quoiqu'il ne l'ait jamais dit aussi ouvertement qu'ici.

En fait, il devait s'adapter au champ de mission très vaste et même " in fieri " qu'étaient les colonies portugaises de l'Orient. À la différence des colonies de l'Occident (îles de l'Atlantique et Brésil) où ils avaient la maîtrise des territoires, en Orient les Portugais avaient surtout la " maîtrise des mers", se contentant de fonder des comptoirs aux endroits stratégiques sans occuper l'arrière-pays (cf. Schurhammer, *Francisco Javier-su vida y su tiempo*, II : " *Desde el Cabo hasta la China* ", p. 173-177). Comme l'écrivait François Xavier lui-même :

" De plus, vous saurez que les Portugais sont maîtres, en ces contrées de l'Inde, de la mer et de nombreux villages situés tout près de la mer. Le Roi du Portugal y possède des places fortes et, dans ces places fortes, il y a des villages de Chrétiens, habités par des Portugais mariés. La distance qu'il y a entre les uns et les autres est très grande, puisque de cette ville de Goa jusqu'à Malucco, où le Roi possède une place forte, il y a mille lieues, ; d'ici à Malacca, où il y a beaucoup de Chrétiens, il y en a cinq cents ; d'ici à Ormuz, qui est une très grande ville où il y a beaucoup de Portugais, il y en a quatre cents ; d'ici à Dieu,

il y en a trois cents ; d'ici à Mozambique, neuf cents ; d'ici à Sofala, mille deux cents. L'Évêque a mis des vicaires dans toutes ces localités ; en raison de la distance qu'il y a entre ces localités, l'Évêque ne peut pas les visiter " (À Ignace, 20 septembre 1542, doc. 17,5).

Toutefois, le Patronage missionnaire s'étendait pas qu'aux comptoirs ; il comprenait aussi les immenses territoires de l'intérieur avec lesquels les Portugais étaient en relation. Notons à ce propos qu'en sa qualité de nonce apostolique, François Xavier voyait s'élargir son champ d'apostolat à mesure que s'étendaient les territoires du Patronage missionnaire, en même temps que les découvertes et l'influence des Portugais : Malacca, les Célèbes, les Moluques, le Japon, la Chine. Ce fut toujours pour le compte des Portugais que François Xavier fut appelé et envoyé dans ces territoires qui dépendaient, et qui allaient dépendre encore longtemps, du Patronage missionnaire portugais.

C'est donc dans ce contexte que François Xavier dut lancer ses initiatives et exercer son leadership, en relation d'une part avec le Roi et avec les autorités civiles et religieuses locales ; et de l'autre avec les autres missionnaires et les oeuvres d'apostolat déjà présentes avant son arrivée.

Comment exerça-t-il son leadership dans ce réseau de relations ? // *s'efforça d'explorer les nouveaux champs du Patronage missionnaire, d'y placer ses compagnons ou d'en appeler d'autres pour les aider (cf. doc. 90,55-56 ; 96,55) ; d'animer et de développer les oeuvres et les structures existantes ; défaire équipe, grâce à son irrésistible pédagogie de l'amitié.*

Nous allons donc considérer :

L'explorateur des vastes champs du Patronage missionnaire

L'animateur de l'implantation de l'Église

La pédagogie de l'amitié avec laquelle il faisait équipe

1. L'explorateur des vastes champs du Patronage missionnaire

Il ne pouvait en être autrement, puisque d'une part François Xavier avait pris tellement à cœur le mandat du Roi d'évangéliser ses colonies qu'il se sentait même tenu de soulager la conscience de Son Altesse, en assumant de son mieux ses responsabilités missionnaires (cf. doc. 46,6 ; doc. 61,4). Il revient d'ailleurs souvent sur ce point dans ses lettres à Jean III du Portugal, en justifiant ainsi des requêtes qui nous semblent parfois audacieuses (cf. doc. 46,1-2.6-8 ; doc. 61,5-8).

Et d'autre part, du fait que sa *mission de nonce apostolique* allait bien au-delà du mandat du Roi, il se sentait en devoir d'ouvrir de nouvelles voies d'évangélisation même en dehors des comptoirs portugais. En réalité, le roi Jean III comptait sur le fait que, en sa qualité de nonce, il explorerait de nouveaux champs de travail missionnaire et stimulerait l'évangélisation en tous lieux :

" Quand j'ai pris congé de lui, le Roi m'a dit de lui écrire très longuement, pour l'amour de Notre Seigneur, sur les conditions qui existent là-bas pour la conversion de ces pauvres âmes " (doc. 11,7).

La "*disposition pour servir Dieu*", qui existait bien au-delà des comptoirs portugais, fut toujours le grand souci de François Xavier (cf. doc. 50,3). Après trois ans de mission en Inde, il rendit compte au Roi non seulement de son travail dans les comptoirs portugais, mais aussi dans les champs de mission ouverts par les autres aux missionnaires du Patronage :

" J'estime qu'il ne déplaira pas à Votre Majesté de savoir où en est et en quel état se trouve l'affaire du salut des âmes dans ce peuple des Indes qui lui appartient. À Jaffna et sur la côte de Quilon, plus de cent mille hommes vont facilement, et avant la fin de l'année, être agrégés à l'Église du Christ. Je ne parle pas de Ceylan dont le roi a été comblé de vos faveurs, mais pas au point, hélas, de ne pas vouloir exclure si durement Jésus-Christ de la moindre partie de ses États " (À Jean II, roi du Portugal, 20 janvier 1545).

Et il poursuivit en rapportant brièvement ce qu'il envisageait de faire à Cap Comorin (jésuites), Goa (clergé et laïcs portugais) et Cranganor (franciscains).

Grâce à la collaboration étroite s'était établie entre François Xavier et les explorateurs portugais, *ce champ de mission allait s'étendre dans les années*

suivantes à Malacca, aux Célèbes, aux Moluques, au Japon et à la Chine. Et cela non pas par esprit d'aventure, mais parce qu'il était très conscient de ses responsabilités. Par tempérament, François Xavier n'était pas un impulsif. C'était un émotif actif secondaire : " Dans son caractère, il y a toute la force de *Y émotiinté* & *i* de *Y activité*, avec la sûreté, la profondeur, la persévérance de sa secondante modératrice équilibrée et formidable " (Félix de Landaburu, *Raices humanas de la ambition diiina de Janvier*, El Siglo de las Misiones, 11-12, 1952, 454-462). *Sa méthode consistait à explorer personnellement le terrain, à y placer ses compagnons ou à en faire venir d'autres, et à ne pas permettre aux siens d'abandonner les lieux sans une garantie de continuité.*

D'abord, il tenait à explorer lui-même le terrain (doc. 54,1 ; 73,3-4 ; 82,2 ; 84,8). Il commençait par recueillir toutes les informations possibles (cf. doc. 50,3). C'est ainsi qu'il procéda avant son exploration missionnaire aux Moluques (doc. 48,5 ; 52,1 ; 54,1 ; 55,1.3-9), au Japon (doc. 59,15-19 ; 70,8-10 ; 73,3-4 ; 82,2 ; 83,1 ; 85,2-7) et en Chine (doc. 55,16 ; 96,50-51 ; 97,19-21 ; 110,2). Ayant recueilli les informations, il soumettait ensuite son projet à un long discernement. Ce n'est qu'après avoir organisé et préparé sa mission qu'il entreprenait un voyage exploratoire. Il procéda ainsi aux Moluques (doc. 48 ; 52 ; 54 ; 55), au Japon (doc. 59 ; 61 ; 65 ; 70 ; 83 ; 85) et en Chine (doc. 97 ; 107 ; 109 ; 110).

En second lieu, il y plaçait quelques compagnons, avec la promesse de leur en envoyer d'autres. En général, il en emmenait quelques-uns avec lui, qu'il laissait ensuite sur place pour continuer le travail commencé. C'est ainsi qu'il procéda sur la Côte de la Pêcherie avec François Mansilhas, qu'il orienta pendant un certain temps par une riche correspondance de 26 lettres. Ces lettres, écrites en l'espace de moins d'un an, entre février et décembre 1544, sont le meilleur portrait de son " travail de terrain " (doc. 21-43) : certains les ont même qualifiées de " journal missionnaire " (Gros). On y retrouve ses principales préoccupations : implantation de la catéchèse avec des catéchistes payés par le Patronage missionnaire, construction de chapelles et d'églises, protection et défense des chrétiens, collaboration avec les autorités locales, efforts pour obtenir d'autres collaborateurs laïcs et des clercs pour ces lieux s'il n'obtenait pas de missionnaires jésuites d'Europe...

Enfin, ayant installé des compagnons qui allaient donner une continuité au travail commencé, il ne leur permettait pas d'abandonner le terrain sans garantie de remplacement. Sur ce point, il se montrait sévère envers ses compagnons, leur rappelant leur vœu d'obéissance pour qu'ils restent sur place, et excluant sans indulgence ceux qui abandonnaient la communauté

sans son assentiment (cf. doc. 82,8). Mansilhas fut l'un de ceux qu'il renvoya pour ce motif.

L'une des choses qui le chagrinaient le plus était de voir des communautés chrétiennes abandonnées peu après avoir été fondées. C'était donc une de ses priorités. Durant son voyage vers l'Inde, il voulut s'arrêter dans l'île de *Socotora*, où il avait trouvé une communauté chrétienne abandonnée et opprimée par les musulmans. Le nouveau gouverneur de l'Inde, avec qui il voyageait, l'en dissuada. Mais il n'oublia jamais cette communauté chrétienne. À maintes reprises, il écrivit au roi pour lui exposer le moyen d'expulser les maures et de protéger les chrétiens (cf. doc. 73,5-6 ; 79,8). Et jusqu'à la fin de sa vie, il n'eut point de cesse *qu'il ne réussisse à placer ses compagnons là-bas, les premiers missionnaires n'y étant jamais retournés* (cf. doc. 70,6). De même aux îles *Célèbes* et *Moluques*, où les Portugais lui avaient dit qu'il existait un petit groupe de chrétiens : il n'eut point de cesse qu'il ne s'y rende en personne et qu'il n'y dépêche ses compagnons autant qu'il le put. Pour les communautés auxquelles il ne pouvait pas envoyer ses compagnons, il demandait des prêtres indigènes à Goa. Mais il ne les abandonnait pas. Pour les forteresses portugaises où il y avait déjà des clercs, il demandait surtout des prédicateurs qualifiés :

" Sachez que les forteresses de l'Inde en ont grand besoin, et autant les Portugais que les Chrétiens récemment convertis par manque de ces derniers en Inde, ni les Portugais ni ceux qui se sont convertis à notre foi ne sont chrétiens " (Lettre à Jean III, Roi du Portugal, 20 janvier 1548, doc. 61).

2. L'animateur de l'implantation de l'Église

Non content de placer ses compagnons jésuites et de demeurer sur place pour les diriger, ni même d'ouvrir de nouveaux champs à d'autres ouvriers pour la moisson, il entendait doter l'Église qu'il implantait de structures pour l'avenir : catéchèse par des catéchistes professionnels payés par le Patronage missionnaire (cf. sa correspondance avec Mansilhas), collèges pour les former, séminaires pour les vocations indigènes là où il avait l'espérance de former des clercs, oeuvres sociales (de Miséricorde)... Tout cela, il le fit dès son arrivée en Inde, et il s'efforça de le soutenir autant qu'il le put. Dans l'une de ses premières lettres au Roi du Portugal, il écrivait :

" Le P. Maître Jacques (l'un des fondateurs du collège) et Messire Paul (jésuite) se trouvent au collège de Sainte Foi. Puisque ceux-ci écrivent en abondance à Votre Majesté à propos de cette sainte maison, je n'en dirai rien de plus ici, si ce n'est que je demande comme une faveur suprême que Votre Majesté daigne écrire à Cosme Anes, qui en a commencé et qui en poursuit la construction, de ne pas renoncer à aller jusqu'à son achèvement. Qu'il ne se fatigue point en ce travail, parce que Dieu en premier lieu, votre Majesté ensuite, le récompenseront comme il le mérite pour cette oeuvre remarquable. François Mansilhas et moi, nous nous trouvons au Cap Comorin avec les Chrétiens qu'a converti Michel Vaz, coadjuteur de l'Évêque de l'Inde. J'ai à présent avec moi trois prêtres qui sont indigènes de ce pays. Le collège de Cranganor qui est l'oeuvre du P. Frère Vincent (franciscain) est en grand accroissement ; et si votre Majesté continue à le favoriser comme elle l'a fait jusqu'ici, il ira de mieux en mieux. C'est un motif de rendre à Dieu d'abondantes grâces que le fruit immense que donne ce collège pour le service du Christ notre Seigneur. Si notre espoir est fondé, il en sortira d'ici peu d'années des hommes de religion qui susciteront dans tout le Malabar une honte salutaire grâce au labeur et grâce au ministère du P. Frère Vincent " (doc. 46,10).

Avec ses compagnons, il releva et développa quelques-unes de ces oeuvres, telles que le collège de Saint-Paul de Goa ou les collèges des franciscains de Cranganor et de Bassein (doc. 79,10-13.16), pour lesquels les responsables avaient d'abord demandé des collaborateurs jésuites, avant de les confier à la Compagnie de Jésus.

C'est surtout au Japon et en Chine qu'il avait bon espoir de former un clergé autochtone pouvant suffire pour l'avenir de l'Église. À propos de l'Inde, il écrit à saint Ignace qu'elle allait dépendre des missionnaires européens pendant de nombreuses années :

" De par l'expérience que je possède de ces contrées-ci, je vois clairement, mon Père unique, que ce n'est pas par les Indiens natifs du pays que notre Compagnie va se trouver un chemin pour se perpétuer, et que la Chrétienté ne durera chez eux que pour autant que nous durerons et que nous vivrons, nous qui sommes ici ou ceux que vous enverrez de chez vous " (doc. 70,6).

Mais en ce qui concerne le Japon, il espérait qu'en peu de temps il se suffirait à lui-même pour ce qui est du clergé et des religieux indigènes (doc. 97,18).

Son intérêt pour le Patronage missionnaire ne se limita pas à placer ses compagnons en tous lieux ; il s'efforça aussi de le rendre mieux organisé et plus efficace, que ce soit par le soutien aux oeuvres missionnaires, la protection des communautés chrétiennes (cf. Jafna, départ de Michel Vaz au Portugal), ou la défense de l'orthodoxie dans les communautés portugaises (cf. Inquisition).

Nombre d'oeuvres missionnaires ne progressaient pas parce qu'elles n'obtenaient pas toujours suffisamment de ressources économiques. C'est pourquoi il écrivit au Roi :

" Que Votre Majesté fasse un compte bien exact et bien complet de tous les fruits et de tous les biens temporels qu'elle recueille aux Indes par le bienfait de Dieu. Déduisez-en ce que vous y dépensez pour le service de Dieu et pour la religion. Et pesez ainsi chaque chose avec sagesse et faites une juste répartition entre vos comptes royaux et ceux de Dieu et du royaume des Cieux, d'après ce que votre âme reconnaissante et pieuse jugera équitable et bon. Craignez donc que, pour tous les biens qu'il vous a prodigués, le Créateur de toutes les choses ne paraisse avoir été remercié par vous de façon limitée et parcimonieuse. Que Votre Majesté ne tergiverse pas plus longtemps à ce sujet et qu'elle ne tarde pas davantage. En effet, quel que soit son empressement, sa diligence sera bien tardive. C'est une charité sincère et brûlante de mon coeur envers Votre Majesté qui m'oblige à écrire ceci ; il me semble en tout cas que j'entends des voix de plainte s'élever des Indes vers le Ciel pour accuser Votre Majesté d'avoir agi envers elles avec avarice, à savoir que sur les très opulents revenus que vous en retirez pour enrichir votre trésor, vous n'en concédez à peine qu'une toute petite partie en faveur des besoins spirituels très pressants de celle-ci " (doc. 46,8).

Mais plus encore que des ressources économiques, François Xavier demandait pour les communautés chrétiennes une *protection* contre les abus des Portugais et contre les persécutions des populations environnantes. Par suite du manque de protection et d'intérêt politique, l'islam gagnait du terrain même là où les Portugais étaient les plus influents, en particulier au sud de

l'Inde et à Ceylan. C'est pourquoi François Xavier demanda des Gouverneurs et des Vice-rois plus engagés à protéger les communautés chrétiennes.

" Je ne trouve qu'un seul moyen pour faire beaucoup de Chrétiens en ces contrées-ci et pour bien aider ceux qui le sont déjà devenus et pour que personne n'ose plus porter préjudice à ces derniers ni s'emparer de leurs biens, aussi bien Portugais qu'infidèles, c'est ceci : Que Votre Altesse donne l'ordre au Gouverneur ici présent, ou que Votre Altesse enverra de là-bas, de n'accorder confiance à aucun des religieux présentement ici plus qu'à lui-même, pour l'accroissement de notre sainte Foi, à commencer par nous tous qui sommes ici. Si le contraire se produit, si le Gouverneur ne permet pas l'accroissement de notre sainte Foi, alors que c'est en son pouvoir, il convient à Votre Altesse de promettre de le punir dans l'ordonnance qu'elle lui envoie, avec un serment solennel qu'à son retour au Portugal Votre Altesse fera saisir tous ses biens, considérés comme perdus, au profit des oeuvres de la sainte Miséricorde. En outre, il faudrait le garder prisonnier de nombreuses années, sans lui donner le vain espoir que des excuses puissent être acceptées de sa part. Il ne convient pas en effet d'accepter les excuses qu'on donne pour expliquer qu'il ne se fait guère de Chrétiens. Je ne puis pas dire à Votre Altesse tout ce que je sais à ce sujet, de peur de la navrer, mais je ne peux pas songer à mes souffrances passées et présentes sans en voir le remède " (doc. 61,6).

Nous ne pensons pas que François Xavier ait exagéré, vu qu'un historien portugais de l'époque conclut ainsi sa description des maux en Inde : " Il n'en irait pas ainsi si le Gouverneur des Indes ou Roi lui faisait couper la tête sur le môle de Goa en annonçant publiquement que le Roi le faisait décapiter parce qu'il n'avait pas rempli les obligations auxquelles il était tenu " (Correia, Gaspar : *Lendas da India*, II, 752). Et plus loin : " Ce qui ne s'améliorera pas tant que le Portugal n'aura pas un Roi qui fait couper la tête aux Capitaines et Gouverneurs de l'Inde pour les graves délits qu'ils commettent contre Dieu et contre son vrai service " (ibid., IV, 338-339).

Toujours pour la défense des communautés chrétiennes, François Xavier en arriva même à demander au Roi l'*Inquisition*, qui ne sera instituée en Inde qu'après sa mort (1560). Il le faisait assurément pour défendre la foi et la monogamie dans les communautés portugaises, où les juifs et les musulmans émigrés du Portugal étaient nombreux. Si, en Europe, ils cachaient leurs

croyances par crainte de l'Inquisition, en Inde ils pratiquaient ouvertement leur religion et leurs coutumes originaires :

" Il en est beaucoup en effet qui vivent selon la Loi mosaïque ou d'après la secte des Maures, sans éprouver aucune crainte de Dieu et sans aucune pudeur. C'est parce que ceux-ci sont nombreux et disséminés dans toutes les forteresses, que la Sainte Inquisition et un grand nombre de prédicateurs sont nécessaires. Que Votre Altesse pourvoie donc ses loyaux et fidèles sujets de l'Inde de choses si nécessaires " (doc. 57,2).

Mais il la demandait surtout pour protéger les nouveaux convertis des injustices que leur faisaient subir les puissants :

" C'est pourquoi dites-lui en mon nom que je l'avertis que je me dois d'écrire au Roi pour lui révéler ses méfaits et au Seigneur Gouverneur pour qu'il le punisse, et à l'Infant Don Henri pour que, par le biais de l'Inquisition, il fasse punir ceux qui persécutent les convertis à notre sainte Loi et à notre sainte Foi ; c'est pourquoi, qu'il s'amende " (doc. 50,8).

À une époque où la mentalité en vogue était : *cuius regio, eius religio*, il n'existait pas seulement des " inquisitions " catholiques, mais aussi anglicanes, calvinistes et luthériennes, non moins intolérantes dans leurs persécutions.

3. La pédagogie de l'amitié avec laquelle il faisait équipe

Ce fut toujours sa grande force, celle d'une amitié empreinte de sympathie fraternelle et de dévouement désintéressé (cf. Baptista, Francisco de Saes, *"Xavier o amigo apóstolo "in SãoFrancisco Xavier-450 anos da sua morte (V Semana de Estudos de Espiritualidade Inaciana)*, A. O., Braga 2005). Conscient de cela, il ne se contentait pas de la pratiquer lui-même, mais la recommandait sans cesse à ses compagnons.

Il se distingua en cela dès le début. Son premier geste à l'égard de l'Évêque de Goa en arrivant en Inde est symbolique de toute sa future pédagogie du travail en équipe. De même à l'égard du groupe de ses amis très influents à Goa : non seulement le Gouverneur ou Vice-roi, dont il avait gagné l'amitié pendant son voyage, mais aussi Michel Vaz (Vicaire général), Cosme Anes (Intendant du trésor) et Maître Jacques (prédicateur de la

cathédrale) et les frères franciscains auxquels, dès son arrivée, il avait rendu visite dans leur maison (cf. G. Schurhammer, *Francisco Javier-su -vida y su tiempo*, II, 199-226 ; cf. doc. 79,6,22).

Ce n'est qu'avec un capitaine de Malacca-qui fit échouer son voyage en Chine - qu'il usa de son autorité. En général, avec tous les capitaines des forteresses et autres autorités locales, il entretenait les meilleures relations d'amitié, ce qui lui permettait d'obtenir toute la collaboration dont il avait besoin. Il n'hésitait pas à demander cette collaboration par l'intermédiaire des autorités centrales de Goa ou de Lisbonne, lorsque cela était nécessaire. Mais tant à Goa qu'à Lisbonne ou au niveau local, son honnêteté et son amitié sincère lui ouvraient toutes les portes. Il suffit de voir comment son expédition en Chine fut bien préparée, avec toutes les autorisations du Vice-roi des Indes, de l'Évêque de Goa, et même avec la sympathie de l'ancien capitaine de Malacca, son grand ami.

Cette pédagogie de l'amitié, il l'a recommandait à ses compagnons dans toutes ses instructions (cf. doc. 63,12 ; 80,17-18). Il ne se lassait pas de répéter que la meilleure façon d'exercer une autorité morale sur les gens est " de se faire aimer " d'eux. À ses compagnons missionnaires de la Côte de la Pêcherie, il écrivait en février 1548 :

" Envers le Capitaine, vous vous conduirez très affablement, de sorte à ne pas rompre avec lui sous aucun prétexte. Vous tâcherez de vivre en paix et dans l'amour avec tous les Portugais de cette Côte ; vous ne serez en mauvais termes avec qui que ce soit, même si eux, ils le voulaient. Quant aux affronts qu'ils infligeront aux Chrétiens, vous les reprendrez avec amour " (ibid. 64,12). " Quant aux prêtres du pays vous n'écrirez à personne du mal sur leur compte, mais vous pourrez seulement en faire part au P. Antoine, puisqu'il est Supérieur pour cette Côte " (ibid. 64,14). " Gardez-vous de dire du mal des Chrétiens du pays devant les Portugais ; vous interviendrez plutôt en toute occasion pour eux et vous les défendrez en parlant en leur faveur. Car si les Portugais considèrent le peu de doctrine qu'ont ces gens et le peu de temps qu'il y a depuis qu'ils sont chrétiens, il y a de quoi s'étonner qu'ils ne soient pas pires " (ibid. 64,15). " De toutes vos forces, vous essaierez de vous faire aimer par ces gens, car si vous êtes aimés par eux, vous ferez beaucoup plus de fruit que si vous en êtes détestés " (ibid. 16). " Vous témoignerez beaucoup d'amour aux enfants qui viennent aux prières. Gardez-vous de les scandaliser, en

leur cachant le châtimeur qu'ils méritent " (ibid. 19). Et il conclut : " À nouveau, j'insiste beaucoup pour vous recommander d'oeuvrer à vous faire aimer dans les villages que vous traverserez ou dans lesquels vous séjournerez, aussi bien en accomplissant des oeuvres bonnes qu'en disant des paroles d'amour, en sorte que nous soyons aimés par tous, et non point détestés, car c'est ainsi que vous produirez plus de fruit " (doc. 64,22).

Ces bonnes oeuvres destinées à renforcer l'amitié, il les expliqua mieux dans une instruction adressée au P. Gaspard Berze et à tous ses compagnons (doc. 80) : remplir des offices humbles (80,2) ; rendre visite aux malades (80,3) et aux détenus (80,4), soutenir les oeuvres de Miséricorde locales en leur procurant des aumônes (80,5), tout en insistant une nouvelle fois sur l'amitié : avec le Vicaire du lieu et tout le clergé (80,16), avec le capitaine de la forteresse (80,36-37), ce en quoi il était un modèle.

Il pourrait sembler que sa façon d'en user avec ses compagnons jésuites, qu'il rappelait très souvent à leur voeu d'obéissance pour qu'ils exécutent ses ordres (cf. doc. 56 ; 84 ; 91 ; 93 ; 102 ; 105 ; 130 ; 133 ; 134 ; 136) et qu'il excluait sans indulgence lorsqu'ils les enfreignaient (cf. doc. 82,105,4), allait à l'en-contre cette pédagogie de l'amitié. Mais non. Tout d'abord, parce qu'il ne leur rappelait leur voeu que pour qu'ils n'abandonnent pas les communautés chrétiennes qui leur étaient confiées sans leur garantir des remplaçants (cf. doc. 22 ; 23 ; 68 ; 100). Et ensuite, parce qu'il lui eut été difficile d'assurer la présence de ses compagnons dans ces lieux d'une autre façon, étant donné les distances d'un lieu à l'autre, qui rendaient très difficiles les contacts avec les supérieurs, les délais d'attente des nouveaux missionnaires venus d'Europe, la nécessité de disposer d'hommes expérimentés sur le terrain lorsque les renforts arrivaient (cf. doc. 59). Mais tout en rappelant le voeu d'obéissance, il s'efforçait de donner des motifs qui aident à accepter le sacrifice : qu'à cause de leur obéissance, ils avaient plus de mérite (cf. doc. 56 ; 84 ; 91 ; 93) ; qu'il continuerait à leur écrire autant qu'il le pouvait (cf. doc. 54 ; 80 ; 82 ; 84 ; 92 ; 93 ; 101 ; 102 ; 117 ; 119 ; 225) ; qu'il ne cesserait d'envoyer des renforts. Outre cette façon si humaine d'exiger des sacrifices, il était profondément ami

de ses compagnons jésuites (cf. 70,43). Cela, tous le reconnaissent. Et il le montrait de bien des façons : en les consolant dans leurs difficultés (cf. doc. 68) ; en demandant une aide pour ceux qui portaient une croix particulièrement lourde (cf. doc. 81 ; 84 ; 101 ; 114 ; 117 ; 119 ; 125 ; 127) ; en s'intéressant à leur santé (cf. doc. 25 ; 68 ; 85) ; en se montrant patient devant leurs faiblesses (cf. doc. 21-27 ; 35 ; 68).

Conclusion

François Xavier ne se contenta pas d'ouvrir de nouvelles routes. Non seulement il fut un explorateur qui s'informait et allait lui-même reconnaître le terrain, mais il demeurait sur place pour poser les bases de l'évangélisation, et il n'abandonnait pas le lieu sans y laisser un remplaçant pour poursuivre l'oeuvre ainsi commencée. Sur la Côte de la Pêcherie, il demeura deux ans, et jamais il ne la laissa sans missionnaire ; de même au Japon, où il laissa les deux premiers missionnaires qui l'accompagnaient, ouvrant ainsi la voie à beaucoup d'autres. Là où François Xavier travailla, les missions s'implantèrent. Avant d'entreprendre l'expédition au Japon, il écrivit à saint Ignace : " Dans toutes les parties de cette Inde où il y a des chrétiens, il y a des Pères de la Compagnie. Aux Moluques il y en a quatre ; à Malacca, deux ; au Cap Comorin, six ; à Quillon, deux ; à Bassein, deux ; à Socotora, quatre" (doc. 70,6).

Il ne se contentait pas de laisser des missionnaires pour continuer son travail, mais se préoccupait de les mettre en condition d'implanter l'Église, en soutenant les institutions existantes et en en fondant d'autres à mesure qu'il disposait de plus de missionnaires et du soutien des autorités : collèges, églises, séminaires de catéchistes et clergé local.

Tout cela grâce à une amitié indéfectible, et au réseau de plus en plus étendu de collaborateurs qu'il se créait en tous lieux et à tous les niveaux.

FRANCISCO DE SALES BAPTISTA, SJ. Un directeur et accompagnateur expérimenté des Exercices Spirituels dans la Province du Portugal. Collabore à l'Apostolat de la Prière.